



**Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal
De la Commune d'EMBRUN**

Séance du 27 mars 2026

Délibération n° **2026-088**
Objet : **Désignation des membres
de la CCID**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le vingt mars deux mille vingt-six à la
Salle Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,
Secrétaire de séance : Madame Iseuline EYME, à l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 26
Nombre de votants : 29

Présents :

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Madame Audrey CEARD, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Anne DHORNE, Monsieur Christian PARPILLON, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Denis GRAS, Madame Nathalie LEFEBVRE, Monsieur Alexandre DIDIER, Madame Hélène GOY, Monsieur Bruno ROUSSEY, Madame Nadine FORTOUL, Madame Jessica BOSSEINS, Monsieur Jean Claude DOU, Madame Sonia ASSIDI, Monsieur Alexandre MICHEL, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Iseuline EYME, Monsieur Johan HAQUIN, Madame Amélie CAMIER-LONGEPIERRE, Monsieur Benjamin SABY, Madame Annabelle CONSTANT, Monsieur Aloïs EYMARD

Représentés :

Madame Paméla BEAUVAIS donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD
Monsieur Jean-Luc MELGAZZA donne pouvoir à Madame Audrey CEARD
Madame Martine ASSANDRI donne pouvoir à Monsieur Aloïs EYMARD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 1650 du CGI prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune ;

La CCID est composée de 7 membres : le maire ou l'adjoint délégué, président, et 6 commissaires. Dans les communes de plus de 2000 habitants, le nombre de commissaires est porté de 6 à 8 (soit 9 membres au total). Les 8 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DFiP) sur une liste de contribuables en nombre double dressée par le conseil municipal.

Madame le Maire propose, pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs, une liste de membres titulaires et de membres suppléants ;

**Madame le Maire entendue,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **PROPOSE** comme membres de la CCID :

:

1 représentant de la commission, adjoint délégué : M. Marc AUDIER

Titulaires :

M. Franck BERNARD-BRUNEL
M. Chrisitan P ARPILLON
M. Marc AUDIER
M. Lionel LAGIER
M. Marc MORBELLI
Mme Françoise FERRIER
M. Jean-Claude DOU
Mme Sophie GALLETI-GARCIA
Mme Jessica BOSSEINS
Mme Hélène GOY
Mme Aurélie CAMIER-LONGEPIERRE

Suppléants :

M. Gérard MARCELLIN
M. Jacques POTIN
M. Christian VERCOUTRE
M. André DIDIER
M. Jacques FORTOUL
M. Denis GRAS
Mme. Nathalie SERRES
M. Marc PORCIERO
M. Jean-Claude LAGIER
M. Fabrice RIORDA
M. Claude PELLAT

Le 30 mars 2026

Madame Le Maire
Chantal EYMEOD



La secrétaire de séance
Iseuline EYME

Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.